



Luxembourg, le 18 juillet 2024

**Groupe de travail MAE-ONGD**

**Réunion du 5 juillet à 14h30 au MAE**

**Compte-rendu**

**Participants**

Pour le Ministère des Affaires étrangères (MAE) :

- M. Christophe Schiltz, Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire
- Mme Sylvie dos Santos, Desk ONGD, Coordination Desk ONGD et Accords-Cadres Développement
- M. Jorge Rodrigues, Desk ONGD, Cofinancements
- Mme Patricia Lopes, Desk ONGD, Cofinancements
- Mme Virginie Gilbert, Desk ONGD, Sensibilisation et éducation au développement
- Mme Lena Susheela Lambert, Desk ONGD, Sensibilisation et éducation au développement

Pour les ONGD :

- Mme Nicole Ikuku, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Directrice
- Mme Emilie Cominelli, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Éducation à la citoyenneté mondiale
- Mme Véronique Weis, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Vice-Présidente
- M. Richard Graf, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Vice-Président
- M. Frédéric Hauptert, Care Luxembourg, Directeur
- M. Remi Fabbri, Aide internationale à la Croix-Rouge luxembourgeoise, Directeur
- M. Thomas Kauffmann, MSF Luxembourg, Directeur

### **1. Approbation de l'ordre du jour : Rien à signaler**

### **2. SENS/ED : Présentation du Cercle**

Le Cercle a décidé de ne pas présenter la proposition pour réformer le secteur SENS/ED jugeant le moment non opportun. L'éventuelle présentation aura lieu à une date ultérieure.

### **3. SENS/ED : Projets annuels**

En attendant l'application de la refonte du secteur SENS/ED, le Cercle a été approché par les ONGD ayant un projet annuel 2024 en SENS/ED pour demander une prolongation de leur projet de 3 à 6 mois en 2025 et éventuellement une extension budgétaire. Le Cercle a organisé un sondage auprès de ces ONGD pour bien comprendre et relayer leur demande. Le Cercle indique que 9 sur 11 ONGD ont pris part à l'exercice.

Il ressort du sondage que les ONGD comptaient pour la majorité faire une demande de prolongation en attendant les négociations sur la sens/ED afin de clôturer leurs activités qui ont commencées plus tard ou entrevoir leur suite/future. Les ONGD cherchent des solutions pour pérenniser les projets importants et garder les compétences des personnes qui les organisent. Une telle demande de prolongation devra bien sûr être motivée pour justifier soit de réaffecter certaines lignes budgétaires ou un budget supplémentaire pour réaliser les activités, les clôturer ou d'envisager leur suite.

Le Ministère est ouvert à considérer une extension temporelle sans réallocations ou augmentations budgétaires à condition que la demande soit valablement justifiée par l'ONGD.

Le Ministère rappelle qu'aucune extension budgétaire ne sera accordée. Le Ministère encourage les ONGD sous projets annuels à davantage réfléchir en termes d'impact et trouver une approche plus innovante au lieu de s'efforcer à prolonger le système actuel, voué à changer l'année prochaine.

### **4. Charte contre les violences sexistes et sexuelles, l'exploitation et les abus sexuels (SEAH)**

La Charte précédemment appelée Charte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels a été retravaillée et incorpore désormais les concepts contenus non seulement dans le droit international (harcèlement, exploitation et abus sexuels) mais aussi ceux figurant dans le droit luxembourgeois (discrimination fondée sur le sexe, harcèlement, atteinte à l'intégrité physique, viol). Par ailleurs, le nouveau document intègre des articles sur quand et comment il faut rapporter les cas au Ministère.

La Charte retravaillée sera envoyée aux ONGD au cours de la semaine du 8 juillet.

Toutes les ONGD devront désigner deux personnes de référence au sein de leur ONGD et retransmettre au MAE la nouvelle Charte signée d'ici le **15 septembre 2024**. L'adhésion à la Charte **est obligatoire** car elle concerne l'entité agréée au Luxembourg.

Le guide d'autoformation sur la Charte sera lancé à la rentrée et les deux personnes de référence désignées auront jusqu'à la fin de l'année 2024 pour nous transmettre le certificat attestant de la réussite à l'autoformation obligatoire. Ce dernier remplacera la formation Unicef.

## **5. AOB :**

### **a. Lancement du questionnaire basé sur les risques du financement du terrorisme (FT)**

Le questionnaire permettant au MAE de récolter les données de 2023 pour pouvoir procéder à une analyse des risques du secteur a été envoyé le 1<sup>er</sup> juillet aux ONGD agréées. La date butoir pour transmettre le questionnaire est le **15 septembre 2024**.

Le Ministère rappelle qu'il est de la responsabilité de l'ONGD de vérifier l'exactitude et la véracité des données. Le Ministère n'enverra pas de demandes de corrections aux ONGD. Soulignons que toute erreur figurant dans le questionnaire peut entraîner un glissement vers une catégorie à risque.

### **b. Lancement du second appel à propositions**

Le second appel à propositions pour l'année 2024 concernant le cofinancement de projets de développement a été envoyé aux ONGD le 26 juin 2024. Les ONGD peuvent soumettre des propositions de projets entre le **1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 2024**.

Le Cercle prévoit de le rappeler à ses membres et de les inviter à recourir à l'appui-conseil pour mieux répondre aux conditions générales.

### **c. Visite ministérielle Rwanda**

Le Cercle s'inquiète face aux révélations concernant la persécution en Europe, d'opposant.e.s politiques par le Rwanda et se pose des questions sur la collaboration avec ce pays.

Le Ministère a fait une brève présentation de la visite ministérielle qui s'est tenue au Rwanda et a répondu aux questions du Cercle.

- Le ministre n'a pas rencontré des défenseur.e.s des droits humains. Il a toutefois visité le projet de HIL.
- Tous les projets financent les droits humains (droits civiques, droits sociaux et économiques). L'évaluation de la situation en droits humains au Rwanda, notamment dans les projets impliquant le Luxembourg se fait à l'instar des autres pays dans lesquels la Coopération luxembourgeoise est active.
- Lors d'une réunion avec le Président, le ministre a appelé à poursuivre tous les efforts nécessaires pour parvenir à une paix durable dans la région et s'est prononcé en faveur du développement de toutes les régions du pays, au-delà de la capitale.